

## **URIOPSS**

*Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901*

259 rue de Créqui  
69422 LYON Cedex 03

---

## **Rapports du Commissaire aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**SOMMAIRE**

	<i>Pages</i>
	<hr/>
➤ <b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	3
➤ <b>COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009 .....</b>	6
➤ <b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	24

\* \* \*

**URIOPSS**

*Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*  
259 rue de Créqui  
69422 LYON Cedex 03

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association URIOPSS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Pascal LEVIEUX  
*Commissaire aux comptes*

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note « *Engagement de Retraite* » de l'annexe concernant la contribution employeur de l'indemnité de fin de carrière.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai avois procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les créances à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charbonnières, le 4 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

  
**Pascal LEVIEUX**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2009**

Association URIOPSS	Page : 3
---------------------	----------

## Bilan Actif

	31/12/2009			31/12/2008	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	28 179	25 542	2 637	5 734
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	85 041	78 019	7 021	12 116
	Autres immobilisations corporelles	65 962	56 344	9 618	7 085
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.			2 759	2 759	
Autres participations	2 759				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15 590		15 590	5 590	
Prêts	184		184	184	
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>197 715</b>	<b>159 906</b>	<b>37 809</b>	<b>33 468</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	137 049		137 049	123 281
	Autres créances	81 599		81 599	84 760
Valeurs mobilières de placement	283 632		283 632	311 065	
Disponibilités	84 425		84 425	82 549	
Charges constatées d'avance	22 198		22 198	18 770	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>608 903</b>		<b>608 903</b>	<b>620 424</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>806 618</b>	<b>159 906</b>	<b>646 712</b>	<b>653 892</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

## Bilan Passif

		31/12/2009	31/12/2008
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	114 505	114 505
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés,     subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	21 572	21 572
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	39 394	91 727
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	21 220	(5 213)
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>175 119</b>	<b>201 019</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
	<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>175 119</b>	<b>201 019</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	22 000	
	Provisions pour charges	144 293	94 228
	<b>Total des provisions</b>	<b>166 293</b>	<b>94 228</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	<b>Total des fonds dédiés</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 476	26 970
	Emprunts et dettes financières divers	25 245	25 245
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 335	45 250
	Dettes fiscales et sociales	150 035	180 916
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	733	525	
Produits constatés d'avance	57 457	79 739	
<b>Total des dettes</b>	<b>305 300</b>	<b>358 645</b>	
	Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>646 712</b>	<b>653 892</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		21 219,59	(5 213,01)
(1) Dont à moins d'un an		305 300	358 645
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		40 476	26 970
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de Résultat

		31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	384 276	340 063
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	123 037	82 187
	Dons		
	Cotisations	558 760	539 739
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	15 930	15 486
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	16 171	10 559
Autres produits	282 065	275 247	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 380 239</b>	<b>1 263 280</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	418 455	351 131
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 665	65 757
	Rémunération du personnel	530 560	546 435
	Charges sociales	307 124	298 788
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	13 621	13 204
	Dotations aux provisions	24 945	11 561
	Autres charges		
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 375 370</b>	<b>1 286 875</b>	
	<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>4 868</b>	<b>(23 595)</b>
<b>Produits financiers</b>	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	14 971	16 513
<b>Charges financières</b>	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	14 971	16 513
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>14 971</b>	<b>16 513</b>
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)</b>	<b>19 839</b>	<b>(7 082)</b>
	Produits exceptionnels	2 258	2 785
	Charges exceptionnelles	877	915
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 381</b>	<b>1 869</b>
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 397 467</b>	<b>1 282 578</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 376 247</b>	<b>1 287 791</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>21 220</b>	<b>(5 213)</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			



## Règles et Méthodes Comptables

### Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de 646 712 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 397 467 euros et un total charges de 1 376 247 euros, dégageant ainsi un résultat de 21 220 euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le 01/01/2009 et clôturés le 31/12/2009, ayant une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 7 Avril 2010 par le bureau.

### Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Règlement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable et du Règlement n°99.01 du 16 février 1999 relatif aux spécificités des associations et des fondations ainsi que des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels.

## Règles et Méthodes Comptables

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.  
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue, sur 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécessitant une dépréciation en complément des amortissements.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.  
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

L'association fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'usage des biens .

L'association ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les plans suivants :

- Installations et agencements      3 à 8 ans,
- Matériel Mobilier FPC                      5 ans
- Matériel de bureau,                      5 à 10 ans,
- Matériel informatique :                      3 ans,

### Immobilisations financières

#### Acquisition antérieure au 1er janvier 2005 :

En vertu des dispositions antérieurement applicables au 1er janvier 2005, les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### Acquisition postérieure au 1er janvier 2005 :

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, l'association a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition

## Règles et Méthodes Comptables

tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

### Dépréciation :

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

### Provision pour risques

Une provision de 22 000 € a été constituée pour un risque lié à une créance incertaine, suite à des aléas de commercialisation de brochures.

### Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de l'association perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes de l'association.

Les engagements de retraite ont été effectués dans l'hypothèse d'une mise à la retraite à 65 ans, sur la base de la convention collective et selon les normes de la profession comptable.

L'estimation du salaire de fin de carrière tient compte d'une réévaluation des salaires de 2%.

L'engagement est actualisé au taux de 2,50%.

Cette provision a été évaluée par rapport à l'effectif présent au 31 décembre 2009.

Le montant ainsi estimé et comptabilisé au 31 décembre 2009 s'élève en salaires bruts à 96 193 €, auxquels est rajoutée la contribution employeur de 50%: 48 100 € soit un total de 144 293 €.

Cette contribution employeur, qui, jusqu'à ce jour n'avait pas été valorisée, a été imputée sur le poste autres réserves, pour le montant correspondant à la valorisation du 31-12-2008, soit : 47 120 €.

## Règles et Méthodes Comptables

### Engagements en matière de droit individuel à la formation

En application de l'avis 2004 F du Comité d'Urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation, l'Association n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Les droits acquis à fin 2009 sont évalués à 1 280 heures.

### Engagements envers la BFCC

Les comptes courants bancaires ouverts à la BFCC ont la situation comptable suivante au 31 décembre 2009:

- compte dénommé fonds de roulement : + 60 980 Euros
- compte courant solde du relevé - 37 898 Euros

Dans le cadre des conventions signées avec la BFCC, ces comptes sont fusionnés et l'URIOPSS s'est engagé à maintenir une situation positive de 15 245 Euros

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2009
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virements p.l.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	28 179				28 179
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>28 179</b>				<b>28 179</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui Instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	89 378			4 337	85 041
	Instal, agencement, aménagement divers	34 034				34 034
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, Informatique et mobilier	94 835		7 963	70 870	31 928
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>218 247</b>		<b>7 963</b>		<b>75 207</b>	<b>151 003</b>
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	2 759				2 759
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	5 774		10 000		15 774
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 533</b>		<b>10 000</b>		<b>18 533</b>
<b>TOTAL</b>	<b>254 960</b>		<b>17 963</b>		<b>75 207</b>	<b>197 716</b>

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2009
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	22 445	3 097	25 542
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>22 445</b>	<b>3 097</b>	<b>25 542</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	77 262	5 095	4 337
	Autres instal., agencement, aménagement divers	34 034		34 034
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	87 751	5 430	70 870
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>199 046</b>	<b>10 525</b>	<b>75 207</b>	<b>134 364</b>
<b>TOTAL</b>	<b>221 492</b>	<b>13 621</b>	<b>75 207</b>	<b>159 906</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	94 228	50 065		144 293
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>94 228</b>	<b>72 065</b>		<b>166 293</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- des titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immo. financières</li> </ul> Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>94 228</b>	<b>72 065</b>		<b>166 293</b>
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			24 945		

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	92 934			92 934
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	21 572			21 572
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	91 727		52 333	39 394
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(5 213)	21 220	(5 213)	21 220
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financiers				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>201 019</b>	<b>21 220</b>	<b>47 120</b>	<b>175 119</b>



## Créances et Dettes

		31/12/2009	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	15 390		15 390
	Autres immobilisations financières	184		184
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	137 049	137 049	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	698	698	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	80 901	80 901	
Charges constatées d'avances	22 198	22 198		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>256 619</b>	<b>240 845</b>	<b>15 774</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		10 000		

		31/12/2009	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine	40 476	40 476		
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	25 245	25 245		
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 335	31 335		
	Personnel et comptes rattachés	48 778	48 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 562	95 562		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 715	5 715		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	733	733		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	57 457	57 457			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>305 300</b>	<b>305 300</b>			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

## Produits à recevoir

		31/12/2009
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>79 766</b>
<b>Autres créances</b>		<b>79 766</b>
<i>RRR A OBTENIR AVR A RECEV.</i>	38	
<i>I.J SEC.SOC.A REGUL</i>	698	
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	3 337	
<i>PDTS A RECEV.:SUBVEN.</i>	18 600	
<i>PRODUITS A RECEVOIR : UNIOFSS</i>	1 638	
<i>SUBV. POLE COOP. A RECEVOIR</i>	55 455	

## Charges à payer

		31/12/2009
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>86 938</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>8 894</b>
<i>FOURNISS.FACT.NON PARVENUES</i>	<i>8 894</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>78 044</b>
<i>DETTES PROVISIO.POUR CONGES</i>	<i>31 756</i>	
<i>PERSONNEL SALAIRES A PAYER</i>	<i>10 990</i>	
<i>CPTS EPARG.TEMPS CH.A PAY</i>	<i>6 032</i>	
<i>PROVISION CHARGES SUR CP</i>	<i>19 053</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S.SALAIR</i>	<i>6 394</i>	
<i>CH.SOCIA.SICET A PAYER</i>	<i>3 619</i>	

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

## Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2009	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		22 198	3 634
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			53 823
<b>TOTAL</b>		<b>22 198</b>	<b>57 457</b>

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2009
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 258</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b> <i>PRODUIT S.EXERCICE ANTER.</i>	<i>2 258</i>	<b>2 258</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>877</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>AMENDES PENALES</i> <i>CHARGES EXPL.S/EXERC.ANTER.</i>	<i>396</i> <i>481</i>	<b>877</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 381</b>

## Engagements financiers

	31/12/2009	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Photocopieur Télécopieur		18 186 1 668	
		<b>19 854</b>	
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR			
Autres engagements			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>19 854</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			
Nombre d'heures de DIF acquis à la clôture de l'exercice : .....1 280 ..... Nombre d'heures de DIF pris au cours de l'exercice : .....			

SCREC

Pascal LEVIEUX  
Commissaire aux comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**URIOPSS***Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

259 rue de Créqui

69422 LYON Cedex 03

---

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées**Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux Membres de l'Association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Charbonnières, le 4 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

**Pascal LEVIEUX**

